



Réunion mensuelle ordinaire tenue

Le 24 août 2020

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 24 août 2020, au 10, ch. Crane Mountain, de Saint John.

1. Ouverture de la séance

La présidente, Nancy Grant, déclare la séance du conseil ordinaire ouverte à 11 h 35.

2. Sont présents :

Nancy Grant	Présidente du conseil d'administration
Jim Bedford	vice-président
Bette Anne Chatterton	Mairesse de St. Martins
Shirley McAlary	Mairesse adjointe de Saint John
Cindy MacCready	Représentante de district de services locaux (suppléante)
Brenda Rathburn	Représentante de district de services locaux
John Cairns	Représentant de district de services locaux

Sont absents :

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield

Gary Clark, maire de Quispamsis

AUTRE

Marc MacLeod, directeur général, CSRF

Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 24 août 2020.

Proposé par : Brenda Rathburn

Appuyé par : Shirley McAlary

Vote : *Proposition adoptée*

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Personne

5. Adoption de procès-verbaux

Proposition : Adopter le procès-verbal du 27 juillet 2020.

Proposé par : Shirley McAlary
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

6. Planification – inspection des bâtiments – juillet 2020

Le rapport de juillet 2020 de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme pour le Village de St. Martins et les zones rurales de la CSRF est présenté pour étude. À ce jour, le coût estimé des travaux pour la fin juillet 2020 est inférieur de 2 572 100 \$ à celui du cumul annuel à ce jour de 2019.

Proposition : Accepter et classer le rapport tel que présenté.

Proposé par : Shirley McAlary
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

On discute pour savoir s'il convient ou non de présenter chaque mois le rapport de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme, au cas où seraient posées des questions nécessitant des réponses.

Proposition : Revenir à des présentations mensuelles du rapport de la construction, de l'aménagement et de l'urbanisme.

Proposé par : Bette Ann Chatterton
Appuyé par : Cindy MacCready
Vote : *Proposition adoptée*

7. Finance

a. Appel d'offres 2020-01

Le directeur général, Marc MacLeod, donne un aperçu de l'appel d'offres qui a été lancé pour la construction d'une couverture de pente dans la cellule n° 7. D'après le personnel, le marché pourrait être favorable en raison des prix du carburant et de l'absence de concurrence qui règne, cette saison, dans la construction. Cependant, seule une offre dépasse l'estimation de l'ingénieur, et elle ne comprend pas le coût de la terre superficielle qui a été approuvée séparément à la réunion de la Commission de juillet 2020.

Proposition : La Commission autorise le rejet de toutes les offres pour l'appel d'offres 2020-01.

Proposé par : Shirley McAlary
Appuyé par : Jim Bedford
Vote : *Proposition adoptée*

On fait remarquer que, compte tenu des prix et de l'expérience du personnel en matière de couverture, il serait avantageux que le projet soit exécuté à l'interne plutôt que par des entrepreneurs.

Proposition : La Commission autorise le personnel à procéder à la construction de la couverture de pente de la cellule n° 7 au coût maximum de 570 000 \$, TVH comprise, projet qui sera financé à partir de la réserve d'exploitation à hauteur de 250 000 \$, et le solde, par le budget d'exploitation du site d'enfouissement.

Proposé par : John Cairns
Appuyé par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

b. Appel d'offre pour une presse à balles

Le directeur général, Marc MacLeod, donne quelques explications sur la presse à balles dont est équipée l'installation de récupération de Crane Mountain. Il précise que cette machine devait être remplacée dans le cadre du plan d'investissement de 2022. Dans les projections initiales, on avait calculé sa durée de vie en tablant sur une augmentation de 25 % de son utilisation avec le nouveau système de recyclage implanté en 2010. Or, son utilisation a grimpé d'environ 60 %. Cet accroissement ainsi que de récentes défaillances mécaniques, les coûts de réparation prévus et le cycle de vie de la presse font qu'il serait plus judicieux d'acheter une nouvelle presse pour un coût d'environ 250 000 \$.

Proposition : La Commission autorise le directeur général à lancer un appel d'offres ou une demande de propositions pour une presse à balles qui serait financée par la réserve de capital du site d'enfouissement.

Proposé par : Shirley McAlary
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

Il est expliqué qu'il y a de l'argent dans la réserve. Plus précisément, il existe un fonds de réserve d'immobilisations pour le site d'enfouissement, fonds qui, lui-même, se subdivise en deux, le Fonds Chantiers Canada et le fonds de réserve pour les projets d'immobilisations.

On discute de l'augmentation de la capacité de la presse à balles. En fait, il faudrait se doter d'une machine de taille similaire à cause de l'espace limité dont dispose l'installation de récupération. Il va aussi falloir tenir compte de la question du programme des emballages et du papier imprimé. On ne sait pas si un remplacement des systèmes de traitement actuels va s'imposer. Cependant, tout indique que nos systèmes devraient pouvoir être utilisés.

c. Équipement de collecte pour le recyclage – usagé

Le directeur général, Marc MacLeod, parle du programme des points de dépôts des bacs bleus, expliquant que la CSRF prévoit s'en retirer d'ici deux ans et demi. Cependant, d'ici à la transition, il va falloir remplacer certains équipements pour des raisons de sécurité.

Proposition : La Commission autorise l'achat de deux bennes de camion RP235 et de 42 bacs de recyclage de 5,5 m (6 yards) au prix de 25 000 \$ (avant TVH) auprès de la Commission de services

régionaux du Sud-Ouest du Nouveau-Brunswick, à financer à partir de la réserve de capital du site d'enfouissement.

Proposé par : Brenda Rathburn
Appuyé par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

La discussion porte sur l'absence de collecte de matières recyclables en bordure de rue à Saint John, pourtant la plus grande municipalité. Seules les villes de Quispamsis et Rothesay bénéficient de ce service. La transition permettra à toutes les municipalités de s'attaquer à ce problème.

d. Budget 2021

Le directeur général, Marc MacLeod, présente le budget 2021. Il en fait remarquer le fait saillant : la CSRF recommande de ne pas augmenter les frais de déversement. Il explique également qu'il serait sage d'envisager une augmentation, vu les emprunts à court terme et l'épuisement de réserve de capital, mais que ce n'est pas le bon moment. Une augmentation n'aiderait en rien les entreprises, les collectivités et les citoyens de la région aux prises avec la pandémie.

On discute d'une augmentation des frais de déversement en milieu d'année. Au besoin, on reconsidérera la question ultérieurement, mais il faudrait un changement radical pour justifier une augmentation en milieu d'année.

Proposition : que la distribution du budget 2021 aux municipalités de la région soit approuvée afin de respecter l'exigence de l'avis de 45 jours prévu par la *Loi sur la prestation de services régionaux*.

Proposé par : Shirley McAlary
Appuyé par : John Cairns
Vote : *Proposition adoptée*

8. Sacs en plastique

a. Modification du programme et des règlements – Brenda MacCallum

La responsable des relations publiques et du développement des programmes de la CSRF, Brenda MacCallum, fait le point sur l'état d'avancement de l'interdiction des sacs en plastique et de la modification afférente du programme et des règlements.

Elle explique qu'à la fin de l'année 2019, un message a été envoyé aux municipalités pour les encourager à envisager l'adoption d'un arrêté sur la réduction des sacs en plastique. Cette initiative venait d'une lettre que la CSRF avait reçue de la Ville de Saint John demandant l'interdiction des sacs en plastique dans la région. S'en est alors suivi un processus en deux étapes.

La première étape a consisté à retirer les sacs en plastique du programme de recyclage à partir du 1er mars 2020. Depuis, la CSRF a informé et sensibilisé le public par les médias sociaux, les journaux et les publicités à la radio, ainsi qu'en s'adressant directement aux usagers des dépôts des conteneurs bleus.

La seconde étape, qui reste à mettre en œuvre, vise l'adoption d'une réglementation sur la réduction des sacs en plastique. Cette étape, qui oblige les municipalités et les DSL à modifier leurs règlements et arrêtés concernant l'utilisation de ce type de sacs, va prendre du temps. La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador vont procéder à une réglementation similaire en octobre 2020, ce qui était initialement prévu pour juillet 2020, tout comme Moncton, Riverview et Dieppe.

Mme MacCallum indique que la Ville de Saint John lui a fait savoir qu'elle n'envisagerait pas ce changement pendant la pandémie de COVID-19. Rothesay a demandé un délai de six mois, également en partie à cause de la COVID-19. Mme MacCallum explique aussi que Quispamsis a déjà procédé à la première et à la deuxième lecture de son arrêté sur la réduction des sacs en plastique.

On discute des sacs en plastique, des autres options et des frais. Globalement, il n'y aura plus de sacs plastiques à usage unique dans les magasins, et les autres types de sacs seront payants. Le règlement précisera les coûts, les exceptions et les autres solutions acceptables.

Mme MacCallum signale que la CSRF a obtenu un avis juridique et que ces règlements et arrêtés peuvent être légitimement mis en place.

Proposition : Demander au personnel de travailler avec les parties prenantes pour recueillir de l'information et recommander une date de mise en œuvre

Proposé par : John Cairns
Appuyé par : Brenda Rathburn
Vote : *Proposition adoptée*

Il est noté qu'il faudra environ un an pour mettre en œuvre cette interdiction des sacs en plastique après la confirmation d'une date. Les détaillants auront ainsi le temps de prendre les mesures qui s'imposent.

b. Lettre d'arrêté sur l'interdiction des sacs plastiques – Ville de Rothesay

Par lettre, la Ville de Rothesay a indiqué à la CSRF que son conseil municipal avait voté en faveur d'une prolongation de six mois du délai pour l'adoption d'un arrêté visant l'interdiction des sacs en plastique. Rothesay estime qu'en raison de la COVID-19, il convient de reporter une telle réglementation, le temps que les détaillants démontrent leur capacité à opérer en toute sécurité sans sacs plastiques.

Proposition : Accepter et classer la lettre telle que présentée.

Proposé par : Brenda Rathburn
Appuyé par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

Il est question de la date de la prochaine réunion. Aucune réunion en personne n'est prévue pour septembre. Cependant, une rencontre téléphonique sera probablement nécessaire pour la demande de propositions visant la presse à balles et certains points financiers.

La présidente Nancy Grant demande une proposition pour lever la séance.

Proposition : Lever la séance à 12 h 25.

Proposé par : Brenda Rathburn
Appuyé par : Shirley McAlary
Vote : *Proposition adoptée*

ADOPTÉ le _____

Nancy Grant, présidente

Alicia Raynes, secrétaire de séance